

Mai

2023



LES BRÈVES du CSE MI

À l'image de la précédente mandature du CSE MI, le dialogue social connaît un début de mandature 2023 difficile, ralenti par le conflit majeur contre la réforme des retraites qui oppose les salariés et le gouvernement.

Vous avez été très nombreux à participer aux actions et rassemblements proposés par l'intersyndicale, et l'UNSA-Ferroviaire remercie chacun pour son engagement.

Ce conflit social a engendré des annulations et reports de CSE et nous a contraints à différer nos brèves d'information que nous reprenons aujourd'hui.

Désignation des membres CASI **(comités des activités sociales et culturelles interentreprises)**



Le CSE MI a fait le choix de déléguer aux CASI l'intégralité du budget des activités sociales lors du CSE de janvier.

Il nous restait à désigner les membres du CSE MI siégeant dans les CASI.

Rapprochez-vous des unions régionales ou de vos militants pour connaître le nom de vos représentants UNSA-Ferroviaire dans votre CASI.

Les membres UNSA-Ferroviaire continueront d'être force de proposition dans chacun des CASI.



INTÉRESSEMENT 2023

Le montant de l'intéressement - 606 € - versé aux salariés de la SA Voyageurs a déçu au regard du chiffre d'affaires, mais il est issu d'un calcul défini par l'accord d'intéressement de 2018-2020 qui permettait un intéressement maximum de 700 €. Cet accord, qui avait été prorogé de trois ans, doit être renégocié cette année.

MISE EN PLACE DES COMMISSIONS LOCALES

Voici vos représentants UNSA-Ferroviaire désignés par le CSE MI dans vos commissions locales :

COMMISSION LOCALE D'ENTITÉ	MEMBRES UNSA-FERROVIAIRE
AEF	Jean-François STEDILE
CIM TECHNICAMPUS	Daniel LOUIS
DIRECTION M	Christophe LAPEYRONIE Fabrice TÊTU Julie LAUQUIN Jerry LANCELIN
BISCHHEIM	Ludovic BRASSE Bernard MARC Ludovic WINTENBERGER Didier KARCHER
PÉRIGUEUX	Julien DUPAS Michael LÉVÈQUE
HELLEMES	Philippe BOULANGER Alain CROMBEZ David IANNACI
NEVERS	Simon DUVERGER Christophe PREVOTAT
VÉNISSIEUX	Thierry DUCLAUX Patrice VINEIS Bernard JAIMET
PICARDIE	Frédéric GYSELINCK
RENNES	Éric BLANCHAIS
ROMILLY	Sandrine PRADO Guillermo RODRIGUEZ
QUATRE-MARES	Nathalie BEIGLE Benjamin MALET Didier LAFFILAY
SAINT-PIERRE-DES-CORPS	Stéphane AVENET Sébastien CHANTREFOUX Stéphane SERRE

L'UNSA-Ferroviaire remercie chacun des membres pour leur engagement au sein des commissions locales et souhaite qu'après 4 mois d'interruption, le dialogue social reprenne.

La direction a présenté en séance le nouveau bâtiment en construction, situé à proximité du RER D, qui hébergera 7 directions / entités de la SA Voyageurs à l'horizon du 2^e semestre 2024.



Les 7 directions :

- Secrétariat général Présidence
- Direction du Matériel
- DSV (Direction Sécurité Voyageurs)
- Direction Industrielle Performance
Production Sillon
- SNCF Connect et Technologique
- Traction
- TGV Intercités

Le concept de *plus de salariés dans moins d'espace*, voulu par l'entreprise pour répondre aux nouveaux modes de travail, impose le flex office pour tous les services, avec des économies d'échelle en perspective.

D'ici 2024, de nombreux chantiers restent ouverts pour accompagner le changement, et l'UNSA-Ferroviaire continuera d'échanger avec l'entreprise pour apporter son expertise.



NOMINATION D'UN MÉDECIN DU TRAVAIL POUR LE TI DE ROUEN QUATRE-MARES

On note une productivité de 41 %, soit 1 904 patients en tout, pour le Dr Malika MEDGHOUL DERBALI !

La médecine du travail peine à recruter des médecins pour exercer dans nos services. Ainsi, annoncée comme une situation temporaire, la charge du Dr Malika MEDGHOUL DERBALI, qui suivait 1 349 salariés des CSE de Réseau, Fret, Gares et Connexions et TER, est augmentée des 555 effectifs de notre CSE MI.

Vous pensez que c'est énorme ? Rassurez-vous (ou pas), l'agrément de la médecine du travail est de 2 500 salariés par médecin !

L'effectif moyen suivi par médecin était de 1 840 salariés en 2022 (source Optim'Services). Cet effectif, en constante augmentation depuis dix ans, contraint les médecins à consacrer de moins en moins de temps à effectuer les missions dites de tiers temps, indispensables pour éviter toute altération de la santé des salariés du fait de leur travail.

L'UNSA-Ferroviaire déplore cette dégradation du service de santé au travail. Malgré tout, le vote des élus du CSE MI est, sans surprise, favorable à cette nomination pour que les salariés du CSE MI bénéficient au plus vite d'un suivi médical.

OPTER - SITUATION DES RECRUTEMENTS



La direction reste optimiste sur ses capacités de recrutement des effectifs indispensables à la réalisation de la charge OPTER. Elle poursuit sa politique de proposition de recrutement systématique aux intérimaires exerçant depuis quelques mois et donnant satisfaction aux managers. Un nombre non négligeable d'intérimaires refusent cette opportunité, lui préférant une situation plus précaire, mais mieux rémunérée.

TECHNINAT

Pour les charges de travail et les perspectives à venir, la direction nous a fait le bilan de 2022 avec les conséquences sur 2023. Celle-ci s'est félicitée de la progression de la charge pour les ateliers locomotives de l'établissement avec, à la clef, une augmentation des effectifs d'environ 20 unités et une quasi-stabilisation de la charge des unités wagons avec, pourtant, une suppression de cinq agents sur l'année 2023. L'arrêt de la production des matériels roulants marchandises de Tergnier a entraîné une redistribution des charges vers les ateliers de Mulhouse, Nîmes et Sotteville, avec une montée en charge de la réalisation des « REV N » (révisions des wagons). La direction a fait un retour sur le désengagement du client ERMEWA et des conséquences que cela engendre sur certains sites que sont Miramas, Gevrey et Woippy.

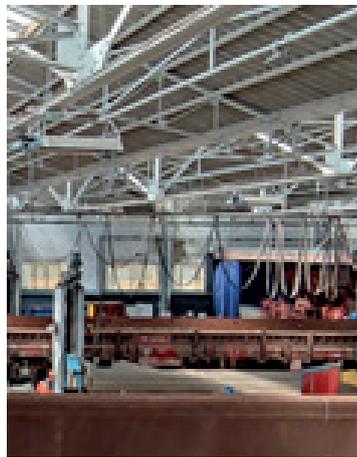


Miramas

Le site a récupéré de la charge de maintenance préventive du client Réseau pour maintenir le CO.

Gevrey

Une solution alternative a été mise en place, permettant une stabilisation de la charge.



Woippy

Le client ERMEWA a baissé sa commande prévisionnelle de 15 % sur le préventif. La charge curative demeure, mais n'est pas contractualisée. Des solutions non pérennes ont été mises en place en renforçant l'unité mobile. À terme, si cette situation perdure, elle entraînera de nouvelles suppressions de postes.

